

Institut d'Application et de Vulgarisation en Sciences

Prévention et gestion des déchets urbains **Sciences & Gouvernance**

Email: iavsmail@gmail.com Site web: <http://www.iavs-bf.org>

Bulletin N°1, Octobre 2013

Directrice de publication: M.KABORE

**Recherche scientifique et amélioration des politiques
et pratiques de gestion des déchets dans
la ville de Ouagadougou**

M. KABORE, M. BADOLO

Dans le cadre du développement de son secteur recherche, l'IAVS vient d'intégrer une nouvelle thématique de recherche, à savoir la prévention et la gestion des déchets solides dans les centres urbains, particulièrement dans la ville de Ouagadougou. Ce que l'IAVS cherche à réaliser est un corpus de connaissances, d'informations et de mécanismes pour l'aide à la décision dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et stratégies de gestion des déchets. La première phase de la recherche est une analyse des pratiques actuelles en matière de gestion des déchets et la production d'une cartographie des défis et solutions d'amélioration de ces pratiques, tels que perçus par les acteurs institutionnels, les acteurs opérationnels et les populations.

La ville de Ouagadougou a une longue tradition en matière de gestion des déchets. De 1958 à 2001, la gestion des déchets de la ville a été de manière alternative assurée par les services municipaux, par le secteur privé ou à travers des partenariats entre la municipalité et le secteur privé. Aujourd'hui, la gestion des déchets est régie par le schéma directeur de gestion des déchets (SDGD), mis en place en 2001. Les principaux changements apportés par le SDGD sont la construction des centres de collecte dans les secteurs, et d'un centre de traitement et de valorisation des déchets (CTVD). La figure (1) ci dessous indique les étapes de la gestion des déchets induits.

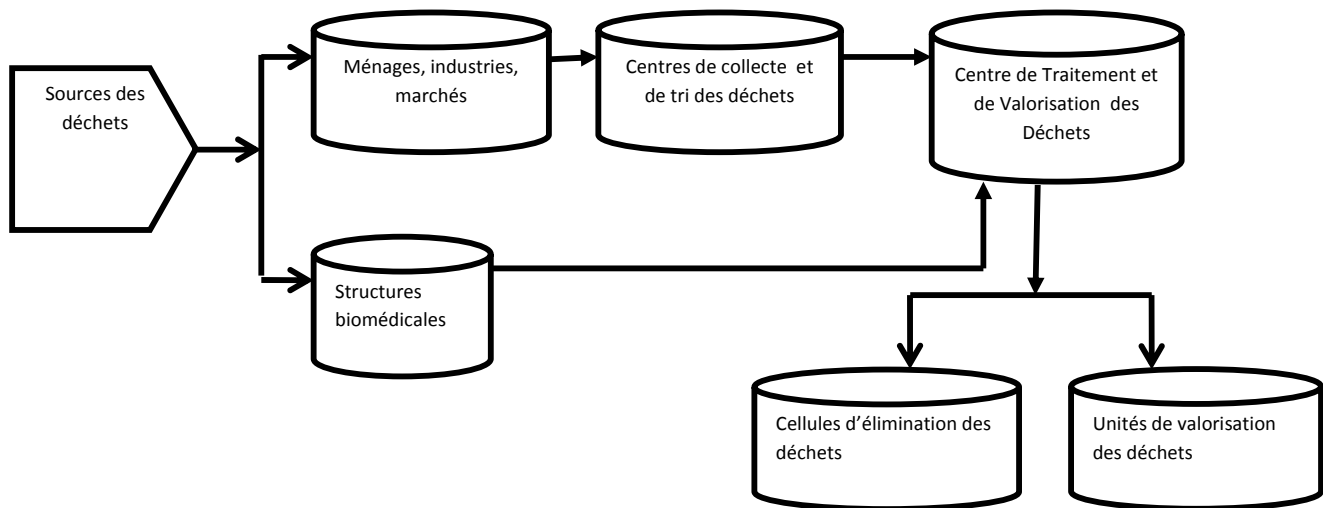


Figure (1) : Illustration du cheminement des déchets dans la ville de Ouagadougou

Les déchets, d'origines diverses (ménages, marchés, industries, etc.), sont collectés par une série d'acteurs et rassemblés dans des bacs au niveau des centres de collecte et de tri. Ils sont ensuite transportés par la commune et par une entreprise privée vers le CTVD. Là, les déchets triés sont dirigés vers les unités de valorisation du CTVD. Les déchets non triés font l'objet d'un tri au sein des cellules d'élimination. Le reste des déchets est enfoui dans les cellules d'élimination. Les déchets en provenance des structures biomédicales sont directement acheminés vers les cellules d'élimination du CTVD pour l'enfouissement.

Le tableau (I) décrit les défis et les pistes de solutions en lien avec l'amélioration de la gestion des déchets dans la ville de Ouagadougou, tels que perçus par les acteurs institutionnels et un échantillon d'acteurs opérationnels. Les défis relevés sont d'ordre politique organisationnel, financier, économique, technique et social. Pour chaque ordre de défis, des pistes de solutions sont proposées.

Tableau (I) : Défis et pistes de solutions

		Défis	Pistes de solutions
Défis d'ordre politique et organisationnel		<p>a) Volume croissant des déchets, notamment des déchets non biodégradables ; b) Intrusion des acteurs opérationnels informels ; c) Non respect du délai d'évacuation des déchets ménagers en saison pluvieuse ; d) Méconnaissance de l'existence des unités de valorisation des déchets, faible politique de vulgarisation et de sensibilisation pour les granulés et le compost ; e) Problème d'organisation et difficulté de gestion des stocks des déchets plastiques non traités et des granulés</p>	<p>a) Elaborer et mettre en place des instruments d'incitation à la réduction et à la réutilisation des déchets dans les ménages et les entreprises. Elaborer et mettre en place des instruments pour inciter à l'importation des produits biodégradables, taxer la gestion des déchets via les factures d'ONEA et de SONABEL ; b) Mettre en place des mécanismes d'incitation des acteurs à se constituer en GIE/PME, inscrire dans le programme de développement de la ville des campagnes de formation et de renforcement des capacités des acteurs opérationnels ; c) Mettre en place un programme d'emploi vert pour les étudiants en appui aux acteurs de collecte et de traitement des déchets ; d) Intégrer dans l'enseignement technique la valorisation des déchets, établir des partenariats avec le ministère de l'agriculture pour la fourniture du compost aux agriculteurs dans tout le pays, fournir les équipements performants nécessaires à la transformation des granulés en kits scolaires et matériels de bureaux, établir des partenariats avec les ministères de l'enseignement de base et de l'enseignement supérieur pour la fourniture de kits scolaires et matériels de bureau aux établissements ; e) Privatiser toute la chaîne de la filière de gestion des déchets, instaurer au besoin des taxes de pénalité pouvant aller jusqu'au retrait du permis de collecte des déchets dans les secteurs, la Commune doit jouer un rôle de supervision, repenser la gestion des achats, faire une bonne planification de gestion des stocks et de la demande.</p>
Défis d'ordre financier et économique		<p>a) Transport budgétivore, dû à la distance entre les centres de collectes et le centre de traitement et de valorisation des déchets ; b) Non maîtrise des facteurs et des coûts de production et de vente des produits valorisés ; c) Qualité insatisfaisante des produits ; d) Imitation des débouchés pour les granulés et le compost ; e) Inadéquation entre l'offre et la demande.</p>	<p>a) Délocaliser le centre d'enfouissement, par exemple installer des containers dans les périphéries (est, ouest, nord et sud) de la ville pour y stocker les déchets compactés, renforcer la structuration des acteurs de la gestion des déchets ; b) mettre en place, sous l'égide de l'autorité communale, des partenariats avec les structures de micro finance au profit des acteurs de déchets ; c) Commanditer des études approfondies sur les bonnes technologies de valorisation des déchets et les mettre en pratique ; d) Organiser chaque année une foire des produits valorisés ; e) Réviser la stratégie commerciale</p>
Défis d'ordre technique		<p>a) Sous équipements des acteurs opérationnels ; b) Vétusté du parc automobile de la commune, faible capacité technique des unités de valorisation ; c) Mauvais état des voies, limitation des infrastructures routières ; d) Mauvais tri des déchets ménagers.</p>	<p>a) Mettre en place un système de location d'équipements par la commune au profit des acteurs opérationnels, mettre en place des systèmes de suivi/contrôle et respects des règles du contrat établi ; b) Repenser le modèle économique de la gestion des déchets de la ville de Ouagadougou en vue de pérenniser les capacités techniques de manière durable ; c) Mettre en place des programmes d'entretiens ou de réhabilitation des voies dans la ville, des voies d'accès au centre de collecte, de tri et au CTVD ; d) Vendre à prix social les poubelles de tri aux ménages, inciter les ménages au tri en réduisant les coûts d'enlèvement des déchets, organiser des concours pour récompenser les ménages qui pratiquent le tri des déchets.</p>
Défis d'ordre social		<p>a) Difficulté d'acceptation sociale des produits valorisés ; b) Problèmes de santé provoquée par certains efforts physiques, par le manque d'équipements adéquats et par la toxicité de certains déchets, difficulté d'acceptation sociale des produits valorisés</p>	<p>a) Mettre en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation sur les produits, mettre à contribution le système éducatif pour la promotion des produits recyclés, développer dans l'administration communale une culture d'utilisation des produits recyclés ; b) Ecrire dans le cahier de charge des acteurs opérationnels des normes de protection des personnels, mettre en place des facilités d'accès aux matériels de tri et de protection.</p>

Des déficits importants, dans la gestion des déchets dans la ville de Ouagadougou, affecteront de manière significative le développement économique et social de cette ville. La recherche en cours à l'IAVS contribuera à relever ce défi par la production, la gestion et le transfert des connaissances.